

SOMMAIRE



Alain Pinoges - CIRIC

Jeune agriculteur du Burkina Faso.

NORD-SUD

- 4 Libre-échange : les agricultures africaines à l'épreuve
- 7 Point de vue : la nécessaire protection des agricultures du Sud

TERRAIN

- 8 Bataille pour des chiffres et des lettres
- 10 Entretien avec un syndicaliste d'Amérique latine
- 11 Entretien avec le responsable d'une ONG africaine
- 12 Vietnam : les paysans ont soif d'informations

INFOS DU RÉSEAU

- 13 Infos de l'Inter-Réseaux
- 18 Courrier - Messages

- 21 AGENDA - PUBLICATIONS
- 23 ZOOM
- 24 KIOSQUE

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition :

Inter-Réseaux développement rural,
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax. : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imagnet.fr

Directeur de la publication : Gérard Winter
Rédacteur en chef : Philippe Ortoli

Comité de rédaction : V. Appora, J.-C. Devèze,
Y. Hardy, Lam Kaboré, P. Lavigne Delville, M. Lebot,
D. Pesche, J.-P. Prod'homme, M.-L. Sabrié,
B. Vergriette.

Secrétariat de rédaction : Dominique Lefebvre
et Olivier Mialet

Maquette : E & C. Pays - Tél. : 01.49.82.49.85.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse.

N° commission paritaire en cours

É D I T O R I A L

Une nouvelle coopération française

LE gouvernement français vient de réorganiser son dispositif de coopération. Le secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie va être intégré au ministère des Affaires étrangères et la Caisse française de développement - la CFD - devient l'Agence française de développement. Elle voit ses attributions élargies puisque l'essentiel des projets et des programmes d'étude sur le développement lui sera désormais confié.

Sans rentrer dans le détail de cette réforme, on peut estimer qu'elle traduit la volonté politique des pouvoirs publics de « mise en cohérence », de « transparence » et d'élargissement de l'aide au développement. La constitution d'un « ensemble diplomatique unique » s'accompagnera de la définition d'une « zone de solidarité prioritaire » comprenant les pays aux revenus les plus faibles et la francophonie reste une composante majeure de l'action extérieure de la France.

Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de ces changements tant la réussite de toute réforme institutionnelle est affaire de volonté et d'art de mise en œuvre. Mais je crois pouvoir dire que cette réforme est encourageante pour les membres de l'Inter-Réseaux.

Pour reprendre les termes du Premier ministre, Lionel Jospin, elle est la reconnaissance que « l'Afrique bouge » ; elle indique une volonté d'agir ensemble dans un dialogue libre et exigeant pour construire des « relations de partenariat » ; elle vise à une ouverture vers de nouveaux acteurs non étatiques de la coopération qui jouent un rôle de plus en plus important et apprécié sur le terrain.

Autant d'objectifs et d'efforts que s'assigne l'Inter-Réseaux depuis sa création. Pour s'intégrer dans les perspectives les plus heureuses de cette réforme, notre organisation se doit de démontrer que ce dialogue libre et exigeant, étendu aux grandes questions posées par la mondialisation de l'économie, est possible. Qu'il peut être noué sur le terrain, jusqu'aux plus modestes acteurs de ce partenariat. Et avec ceux, précisément, qui font entendre la voix et connaître les expériences difficiles ou novatrices des populations rurales des pays les plus démunis. ■

Gérard Winter

Président de l'Inter-Réseaux